

L'essentiel de la réunion du CSE extraordinaire du 20 février 2020

Elus présents : Sandrine Carpentier, Sylvie Guiraud, François-Xavier Jamin, Karine Lassave, Didier Marican, Edith Marot, , Eric Marot, Yamina Moosbauer, Maxime Mouysset, Catherine Quattrone, Jean-Olivier Scicluna, Mireille Servent, Jean Victoor.

Représentants syndicaux : Sabine Bourachot, Cécile Rollot, Marc Tibi.

Invités : Nelly Brossard, Isabelle Bourrette, Yves Guérin, Nathalie Llorca, Daniel Machado.

1. Consultation du CSE sur le nouveau modèle de distribution : vote de l'avis

Les membres du CSE lisent chacun leur tour un chapitre de l'avis.

Le président et le directeur des partenariats éclaircissent certains points soulevés dans l'avis.

Des échanges s'ensuivent.

Le président prend note des questions et des remarques formulées dans l'avis et lors du débat.

Il indique que la réponse formelle de la direction ne tardera pas.

Il ajoute que le prochain DRH est attendu avant la fin du premier trimestre 2020.

L'avis est adopté à l'unanimité et sera prochainement consultable sur le site du CSE à l'adresse suivante :

www.ceamd.com.

2. Information sur le lancement de l'étude témoin

Un plan prévention des atteintes à la santé psychique des salariés est mis en place pour limiter l'impact du projet MDD.

Une étude impliquant 87 salariés est entamée ce mois-ci.

Étalée sur 12 mois et plus, cette étude permettra de mieux connaître l'évolution de l'état des salariés.

Les entretiens devraient débuter le 26 mars pour un premier rendu des résultats à la direction générale au début du mois de mai.

De nouveaux entretiens impliquant les mêmes salariés auront lieu environ 6 mois plus tard.

Cela devrait permettre d'avoir une représentation de l'évolution.

la force syndicale